



# PRIME D'INTERESSEMENT

Un peu d'histoire

Historique : 2018 l'accord fixant la prime de Participation, Exercice 2017, était calculé sur le ROC France (Résultat Opérationnel Courant)

Le montant total à distribué, d'après l'accord, était de 38 millions d'euros. Mais la loi ne permet pas de distribuer cette somme, car elle limite le montant total à 50 % du résultat fiscal. En l'occurrence 7 millions d'euros ,soit une moyenne de **54 euros par salarié.**

Force Ouvrière a su faire le nécessaire le 1 mars sous les fenêtres du siège de Massy en regroupant 2000 délégués et élus FO, puis en initiant et organisant dans les magasins (Hypers et Supers) et dans les entrepôts un mouvement de grève sans précédent le 31 mars 2018.

Suite à nos différentes actions, Force Ouvrière a obtenu un versement de **550 euros par salarié** en 2018.

Mais qu'en est-il pour la prime de Participation de 2019, qu'a obtenu FO suite aux mouvements de grève ?

L'accord fixant la prime de Participation nous indique est toujours lié par rapport à des résultats économiques. Si bien en gardant un accord seulement calculé sur le ROC France , l'histoire allait se renouveler .

De ce fait FO a négocié un accord de participation en 2 parties en revendiquant la mise en place d'un système garantissant le versement d'une prime.

Un accord fixant la prime de Participation, accord calculé sur le légal soit 50% des bénéfices – 5% des capitaux propres... donc plafonné suivant les bénéfices, n'apportant aucune garantie sur le versement d'une prime, quel que soit son montant. Fort de ce constat alarmiste, FO a négocié un second accord. Mettant en place une prime d'Intéressement Collectif venant se rajouter à la précédente.

Cette prime se calcule ainsi :

**Le pourcentage à appliquer dans la formule de calcul de l'Intéressement** sera fixé par tranche du Résultat Opérationnel Courant (ROC) réalisé :

Tranches du ROC de l'exercice	Taux appliqué à la tranche
De 0 à 100 millions d'euros	25,00%
Plus de 100 millions à 200 millions d'euros	20,00%
Plus de 200 millions à 400 millions d'euros	15,00%
Plus de 400 millions à 500 millions d'euros	9%
Plus de 500 millions d'euros et au-delà	5%

